

# **Note d'information sur la loi Informatique et Libertés**

Ce cabinet dentaire dispose d'un système informatique développé par Julie Software (ISO 13485 / marquage CE) destiné à faciliter la gestion des dossiers des patients et à assurer la facturation des actes et la télétransmission des feuilles de soins aux caisses de sécurité sociale.

Sauf opposition justifiée de votre part (sur vos données administratives), les informations recueillies lors de votre consultation feront l'objet d'un enregistrement informatique réservé à l'usage de ce cabinet.

Les données liées à votre dossier médical sont conservées pour une durée de 30 ans et vos dossiers administratifs du cabinet pour une durée 20 ans.

En application de la loi Informatique et Libertés, vous pouvez accéder à votre dossier en vous adressant à :

[Nom, adresse électronique et/ou postale,  
de la personne en charge de traiter les demandes d'accès aux  
données]